

Désiré Adadja aux travailleurs de Bénin Télécoms SA

« La privatisation est inéluctable »

Elle croule sous le poids d'une dette globale estimée à 193.661.187.409 FCFA au 31 décembre 2006. Bénin Télécoms SA, puisque c'est d'elle qu'il s'agit, subit une cure menant droit à sa privatisation. La procédure suivie n'est pas partagée par tous, d'où les méfiances et dénonciations des travailleurs, exprimées vendredi 3 juillet dernier. Comme pour leur répondre, mais surtout pour réaffirmer la position du gouvernement sur la question, leur ministre de tutelle, Désiré Adadja est allé échanger avec eux, hier lundi 6 juillet. Une certitude s'est dégagée : la privatisation aura bel et bien lieu...

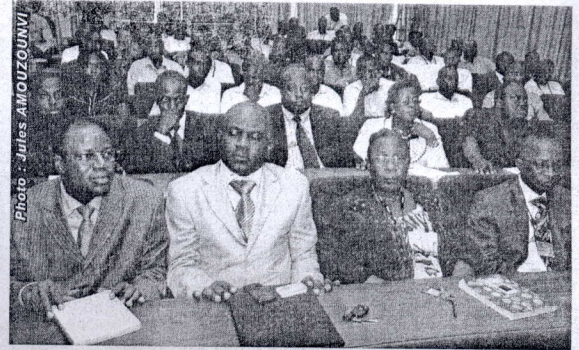
« Je ne viens pas faire de politique, mais je viens, de manière positive, vous informer... Si c'est l'arrêt du processus de privatisation que vous voulez, ne comptez pas sur le gouvernement de Boni Yayi. Nous sommes responsables et entendons prendre nos responsabilités dans votre intérêt... Nous voulons et devons faire en sorte que le secteur des télécommunications soit chez nous aussi le moteur de la croissance économique, comme ailleurs... ». Ainsi parlait Désiré Adadja qui, pendant près de trois heures d'horloge, a fait usage de fermeté, d'argumentation, de per-

Par Wilfried Léandre HOUNGBEDJI
suation pour essayer d'emporter la conviction des travailleurs mais aussi leur adhésion au processus. De toutes les façons, a martelé le ministre, la tendance générale dans le monde, en ce qui concerne le secteur, est au désengagement de l'Etat. Et, dans le cas particulier de Bénin Télécoms SA, la situation économique même de la société, faite de mauvaise gestion et de dettes accumulées, oblige à cette option. L'urgence de la privatisation est indéniable et, si on n'y va pas, un jour ou l'autre, ce sera la liquidation. Pour rassurer définitivement ses interlocuteurs, Désiré Adadja se voudra plus

persuasif encore. « Je ne spéculerai pas. J'ai 31 ans d'activité dans le secteur et je sais de quoi je parle... » avancera-t-il avant de concéder qu'effectivement, comme le soutiennent les syndicalistes de l'entreprise, globalement, le cas de la privatisation au Sénégal a été réussi. Mais il tempêra que cela n'était pas lié seulement au degré d'ouverture du capital (42,5%), pas plus qu'il n'était le seul cas de réussite. D'ailleurs, dira Désiré Adadja, le reprenre négocié sérieusement aujourd'hui pour acquérir un supplément de 9% du capital.

Décision irréversible

Pour Désiré Adadja, la décision d'ouverture du capital de Bénin Télécoms SA à un partenaire stratégique privé, à hauteur de 51% au moins, est une question grave qu'il faut aborder avec sérieux. Aussi, regrettera-t-il le boycott prôné par les syndicalistes qui tenaient à organiser un sit-in d'abord (demain mercredi) avant tout dialogue avec l'auto-rité. Il assure être mu par la seule volonté d'échanger avec eux, de leur fournir des informations de source, et non de casser une quelconque dynamique de mobilisation sociale. Il se plaint que Bénin Télécoms SA ne soit plus que l'ombre d'elle-même, acculée par les problèmes, alors qu'ailleurs l'opérateur historique contribue significativement aux ressources publiques. Là-dessus, il accusera : « quand le mal se faisait, tout le monde se taisait, par peur, par complaisance ou autre... Et maintenant qu'on veut y remédier pour empêcher les licenciements, on voit des gens se soulever... ». Désiré Adadja dé-



... à fournir des informations de source aux travailleurs

noncera pêle-mêle, la nullité de l'interconnexion entre réseaux, la fraude généralisée à un moment donné et affirmera d'emblée que l'entreprise aurait dû déposer son bilan depuis longtemps. Mais si le gouvernement, en août 2006, a pris la décision de surseoir momentanément le processus de privatisation enclenché depuis, le temps d'y mettre en œuvre un plan de redressement, c'est parce qu'on ne pouvait pas efficacement privatiser en ce temps-là et espérer en tirer un quelconque profit, plaide Désiré Adadja. Le ministre mettra également le doigt sur les difficultés de toutes sortes qui ont contribué à ralentir l'essor de la société. Pour lui, les difficultés à s'approvisionner, en temps réel, en équipements comme c'est le cas des sociétés privées, est un gros handicap. Il dénoncera la pratique de certains opérateurs privés qui, pendant un moment, ont trafiqué les centraux de Bénin Télécoms SA et lui ont, de ce fait, occasionné des dettes

s'élevant à quelque 18 milliards FCFA. De fait, justifie le ministre, il était vraiment devenu risqué pour l'Etat de se maintenir dans le secteur. « De plus, presque partout autour de nous, la privatisation a eu lieu et c'est au moins 51% du capital qui ont été généralement cédés et parfois même 70% comme au Ghana », a-t-il poursuivi. En clair, selon Désiré Adadja, « la situation de Bénin Télécoms amène à la nécessité de privatiser et même de vite privatiser ».

Par ailleurs, Bénin Télécoms ne sera pas privatisée seule. Son réseau GSM, Libercom, le sera aussi. A cet effet, Désiré Adadja a déploré le fait que, bien qu'ayant été le premier réseau GSM, Libercom soit aujourd'hui le dernier. A signaler que le directeur général de Bénin Télécoms SA, Patrick Bènon, a révélé au cours de la séance que les états financiers de la société pour les années 2004 à 2008, sont désormais élaborés et feront le parcours nécessaire pour être validés.



Le ministre Désiré Adadja tenait...

233^e anniversaire des Etats-Unis

Une fête célébrée avec faste au Bénin

Les Américains ont célébré, le 4 juillet dernier, leur fête d'indépendance, celle-là qui matérialise leur liberté. Les manifestations marquant ce 233^e anniversaire se sont déroulées au Bénin à la résidence de l'ambassadeur des Etats-Unis près le Bénin le vendredi 3 juillet dernier.

— Par Désiré GBODOUGBE

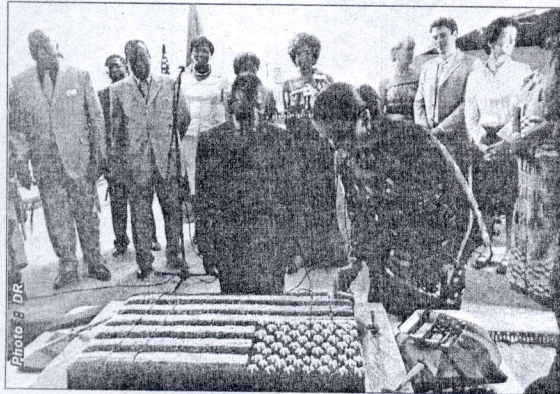
Le 4 juillet dernier est un jour heureux, un jour d'indépendance, un jour d'anniversaire pour les Américains qui se sont souvenus non seulement de la naissance de leur pays, mais aussi de l'essor indomptable des premiers citoyens américains qui ont rendu cette journée possible. Pour Matina Boustani, chargée d'affaires de l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique près le Bénin, l'Amérique a amélioré sa démocratie au cours des 233 dernières années et travaille étroitement avec les pays, à l'instar du Bénin, qui partage avec elle les mêmes idéaux démocratiques. « Nous soutenons le Bénin pour les efforts qu'il entreprend en vue du renforcement de sa démocratie. L'engagement profond du Bénin en faveur de la démocratie constitue le pilier de l'excellence des relations bilatérales entre nos deux pays », a-t-elle souligné, avant d'ajouter que « la confiance que le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique nourrit à l'égard du Bénin s'illustre par le fait que le Bénin bénéficie de plusieurs initiatives du président des Etats-Unis d'Amérique, telles que l'Initiative présidentielle de Lutte contre le Paludisme, l'Initia-

tive pour la Justice et l'Autonomisation des Femmes et l'Initiative pour l'Education en Afrique ». Plusieurs structures américaines oeuvrent pour le développement du Bénin comme l'USAID, le Corps de la paix au Bénin qui est à son 41^e anniversaire, le Millennium Challenge Account à travers son budget de 307 millions de dollars américains.

Des ONG américaines apportent également une importante contribution au développement du Bénin. Il s'agit surtout de PSI, de CARE, d'Africare, d'IFESH, de Catholic Relief Services et de World Education. Les communautés confessionnelles américaines contribuent également au développement des secteurs de l'éducation et de la santé. Le Mercy Ship venu du Texas traitera à Cotonou, tout au long de l'année 2009, des affections

telles que la fente palatine, le pied-bot et les fistules. Après avoir reconnu que d'importants défis sont à relever, elle a mis un accent particulier sur la consolidation de la coopération entre les deux pays à travers l'engagement du gouvernement américain.

Désiré Adadja, ministre délégué auprès du président de la République, chargé de la Communication et de la Communication assurait l'intérim de son collègue des Affaires étrangères, a reconnu les efforts louables que déploie le gouvernement américain pour la consolidation de la coopération entre les deux pays. Il en veut pour preuve, la visite du président américain, George Bush le 16 février 2008. La coupure du gâteau d'anniversaire a mis un terme à cette fête.



Coupure de gâteau marquant le 233^e anniversaire des Etats-Unis

Augmentation des tarifs d'eau et d'électricité La Ligue pour la défense du consommateur monte au créneau

La Ligue pour la défense du consommateur du Bénin (LDCB) a donné une conférence de presse dans la soirée d'hier, lundi 6 juillet, au sujet de la hausse du prix des produits de la SBEE et de la SONEB. On y retient que la manière cavalière dont le dossier a été conduit est déplorable.

— Par Sabin LOUMEDJINON

L'Etat a injecté environ 70 milliards de francs CFA à la SBEE et à la SONEB pour les relever. En dépit de cela, les consommateurs ont aujourd'hui le dos au mur. Ils doivent payer cher pour la prestation de mauvaise qualité qui leur est offerte. Pour Romain Houéhou, président de la LDCB, c'est la mauvaise gestion qui s'est poursuivie après la division en 2004 de cette société en deux entités de production distinctes qui est à la base de ce que les clients endurent comme souffrance. Il a expliqué, preuve à l'appui, comment les consommateurs ont été dupés des années durant avec un voltage inférieur à la normale. Malgré cette duperie, les prestations sont de mauvaise qualité. L'eau qui est fournie chaque jour aux populations est de mauvaise qualité. Ce qui fait courir des risques de maladies à tous les consommateurs de ce produit. La LDCB fustige les coupures intempestives, et le malheur fait à tous les clients qui attendent

tous les jours pour avoir les branchements électriques et adductions d'eau.

Outre cela, ce sont les longues files d'attente qui peuvent durer des heures voire des jours avant le paiement des factures qui ont été déplorées.

Les responsables de la Ligue pour la défense du consommateur se demandent si les consommateurs auront désormais de l'électricité en permanence et le voltage réglementaire de 220V de même que de l'eau en permanence et en qualité contrairement aux coupures récurrentes et prolongées et à la qualité douteuse qui constitue le lot actuel. Les consommateurs bénéficieront-ils désormais d'un meilleur accueil au niveau de ces deux sociétés d'Etat ? s'interrogent également les responsables de la LDCB. Autant d'interrogations posées par le conférencier qui conclut qu'il est clair aujourd'hui que les consommateurs ne veulent pas payer cher un service dont la qualité ne va pas s'améliorer et dont la continuité sera encore sujette à caution.

Romain Houéhou condamne fermement la méthode cavalière et solitaire qui a conduit à la décision de l'augmentation des tarifs. « C'est une décision intervenue sans aucune concertation avec les acteurs sociaux, ce qui est en porte-à-faux avec la gouvernance concertée prônée par l'actuel gouvernement ».